

n°81 Printemps 2026

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

VÉDAZINE



**ICI TOUT COMMENCE...
À SAINT-JEAN-DE-VÉDAS !**

DATES À RETENIR

- Concert de l'école municipale de musique le 28 mars
- Védas en Rire les 9, 10 et 11 avril
- Carnaval le 12 avril

DÉCOUVERTES

- Portrait du mois : une délégation de jeunes musiciens polonais
- Zoom sur les décors de la série *Ici tout commence*

DÉCRYPTAGE

**JEUNES VÉDASIENS :
C'EST LE MOMENT DE VOUS
FAIRE RECENSER !**



***Le 20 décembre 2025, François Rio,
maire de Saint-Jean-de-Védas, disparaissait brutalement.***

*Engagé dès son plus jeune âge au service de la commune et de ses habitants,
il a exercé son action avec dévouement et conviction, porté par des valeurs républicaines fortes
et un attachement profond à Saint-Jean-de-Védas.*

*La Ville et la famille de François Rio remercient l'ensemble des Védasiens, des élus, des partenaires et des institutions
pour les nombreux hommages, témoignages de soutien et marques de présence exprimés dans ces moments difficiles.*

ÉDITO



Il y a deux mois, le 5 janvier 2026, suite au décès brutal de François Rio, le Conseil municipal m'élisait comme Maire de Saint-Jean-de-Védas, dans l'attente des prochaines élections municipales de ce mois.

Au nom des membres du Conseil municipal et des agents de la collectivité, je renouvelle mes pensées à son fils, sa famille et ses proches dans ce moment douloureux.

La vie de notre commune doit continuer et grâce au travail sérieux des agents de la Ville, qui m'accompagnent dans cette nouvelle mission et que je remercie, la cohésion et la continuité des actions de l'administration au service de nos politiques publiques peuvent être maintenues au sein de Saint-Jean-de-Védas.

Les prochaines échéances politiques de notre pays, les 15 et 22 mars, doivent se préparer le plus sereinement possible, et j'y veillerai.

En ce début 2026, permettez-moi de souhaiter que cette année vous soit favorable.

Mireille Passerat de La Chapelle

SOMMAIRE

5 ZOOM SUR

À la Une : salle comble au Chai du Terral
La photo du Mag' : marché de Noël
Dans l'œil des médias : état de catastrophe naturelle

6 DOSSIER

Débroussaillage : un geste simple et citoyen
Haies en bordure de voie : un entretien essentiel pour la sécurité

8 ÇA SE PASSE À SAINT-JEAN

Festin de rue : le visuel de l'édition 2026 dévoilé !
Saint-Jean-de-Védas se déguise pour le carnaval
Fête de la petite enfance

10 DÉCOUVERTES

À Saint-Jean-de-Védas, la musique par-delà les frontières
Quand *Ici tout commence* s'installe à Saint-Jean-de-Védas

12 ÇA BOUGE À SAINT-JEAN!

Exposition de Claude Corbier et actualité culturelle de la Ville

14 DÉCRYPTAGE

Jeunes Védasiens : c'est le moment de vous faire recenser !

16 EN MOUVEMENT

Au programme du théâtre du Chai du Terral

18 LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Vie des associations locales

20 TRIBUNES

22 ON SORT!

Agenda du printemps (mars, avril, mai)



ZOOM SUR



À la Une

Salle comble au Chai du Terral

Le 5 février dernier, le théâtre du Chai du Terral affichait complet pour accueillir Yves Jamaït et son spectacle *Accordéonnez-moi*. Pendant près de deux heures, le chanteur a proposé une parenthèse musicale intimiste et généreuse, portée par l'accordéon, instrument emblématique de son univers.

Quelques jours plus tard, le 13 février, même constat : salle comble également pour le spectacle de danse hip-hop *Sous le poids des plumes*.

Un engouement pour la programmation qui se confirme... d'où notre conseil : ne tardez pas trop à réserver vos places pour les prochains spectacles !



La photo du Mag'

Le Domaine du Terral s'est paré, en décembre dernier, de lumières et d'effervescence pour le traditionnel marché de Noël. Les familles et visiteurs ont pu déambuler entre les stands, portés par la magie des fêtes, avant de profiter du feu d'artifice à la nuit tombée. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont répondu présents et contribué à faire de cette journée un moment si féérique.



Dans l'œil des médias

Le média Ici Hérault a récemment publié un article intitulé « *Intempéries : l'état de catastrophe naturelle reconnu pour 42 communes de l'Hérault* ». Dans cet article, il revient sur la décision de l'État de reconnaître plusieurs communes du département au titre de l'état de catastrophe naturelle, à la suite des intempéries survenues entre le 19 décembre et le 28 décembre 2025.

Saint-Jean-de-Védas faisant partie des communes concernées, cette reconnaissance permet aux sinistrés de la commune d'engager des démarches auprès de leur assurance pour être indemnisés, sous réserve de respecter les délais et conditions prévus par la réglementation.

Les habitants concernés sont invités à se rapprocher de leur assureur afin de constituer leur dossier.

Sur le fil des réseaux sociaux

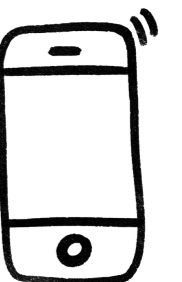
Sur Facebook, l'école de musique Varsovie a partagé un message de remerciement après son séjour passé dans notre commune, dans le cadre d'un échange européen avec l'école de musique védasienne.

À retrouver en détail dans notre reportage, page 10.



Envie d'être informé de tous les événements et actualités ? Rien de plus simple !

- Téléchargez gratuitement l'application mobile : Saint-Jean-de-Védas
- Rendez-vous sur le site de la Ville : saintjeandevedas.fr
- Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook ou Instagram
- Consultez les panneaux lumineux
- Inscrivez-vous à la newsletter : saintjeandevedas.fr/newsletter





DOSSIER

Débroussaillage : un geste simple et citoyen

Débroussailler, tailler, entretenir : derrière ces gestes du quotidien se cachent de véritables enjeux. Des obligations souvent méconnues, mais essentielles pour la sécurité des personnes et la prévention des risques.



Chaque été, les images se répètent : des flammes qui gagnent du terrain, des forêts qui s'embrasent, des habitations menacées malgré la vigilance des pompiers.

Dans l'Hérault, les épisodes d'incendies sont de plus en plus fréquents. Le moindre départ de feu, attisé par la sécheresse et le vent, peut vite devenir incontrôlable.

Mais entre le feu et votre maison, il existe une première ligne de défense : le débroussaillage !

À Saint-Jean-de-Védas, les propriétaires proches de zones boisées doivent débroussailler 50 mètres autour de leur maison. Ce geste, citoyen et obligatoire, peut réduire la propagation du feu et permettre aux pompiers d'intervenir dans de meilleures conditions.

Vous souhaitez débroussailler mais vous ne savez pas comment vous y prendre ? Explications.

Quand intervenir ?

La période la plus favorable pour débroussailler s'étend de l'automne à la fin du mois de mars. Les températures y sont plus fraîches, la végétation plus humide et la biodiversité moins active, ce qui limite l'impact sur la faune.

Concrètement, comment ça marche ?

Le débroussaillage n'est pas une coupe rase. Au contraire, l'idée est de préserver le paysage tout en le rendant moins inflammable :

- couper les herbes hautes ;
- éclaircir la végétation sous les arbres ;
- élaguer les branches trop basses ;
- nettoyer les toitures ;
- espacer arbres et haies autour du bâti.



Que faire des végétaux ?

Les déchets issus du débroussaillage doivent être broyés ou déposés en déchetterie. Le brûlage est interdit toute l'année sauf dans quelques situations d'exception strictement encadrées.

Et si le débroussaillage concerne un terrain voisin ?

Lorsque les 50 mètres débordent sur une parcelle voisine, le propriétaire doit informer et demander l'autorisation du voisin, de préférence par courrier recommandé.

Modèle de courrier type en scannant le QR code :



Quelles sanctions en cas de non-respect ?

Le propriétaire qui ne respecte pas ses obligations s'expose à :

- une amende de 200 à 1 500 € ;
- une mise en demeure ;
- une réalisation d'office de travaux ;
- en cas d'incendie, l'assurance peut également limiter, voire refuser l'indemnisation.

Vous l'aurez compris, un petit effort aujourd'hui et c'est un territoire qui gagne en sécurité demain. Un grand merci à tous pour votre engagement au service de la protection de notre belle commune.



Haies en bordure de voie : un entretien essentiel pour la sécurité

Haies, arbres et végétation participent au cadre de vie de la commune. Mais lorsqu'ils bordent une voie publique ou un trottoir, leur entretien devient indispensable.

Branches trop basses, haies débordant sur les voies: ces situations peuvent contraindre les piétons à descendre du trottoir, gêner la circulation, obliger un cycliste à faire un écart...

Une obligation pour les riverains

L'entretien des haies et des arbres situés en limite de propriété relève de la responsabilité des propriétaires ou occupants, la réglementation imposant que la végétation n'empiète ni sur le domaine public, ni sur la chaussée, ni sur les trottoirs.

Les branches doivent ainsi être taillées afin de :

- garantir un passage sécurisé pour les piétons ;
- préserver la visibilité ;
- limiter les risques d'accident.

Quand et comment intervenir ?

Les tailles d'entretien sont à privilégier à l'automne ou en hiver, le printemps et l'été correspondant à la période de nidification des oiseaux. Toutefois, une intervention reste possible tout au long de l'année lorsqu'il s'agit d'une mise en sécurité.

À l'image du débroussaillage (*lire ci-contre*), l'entretien des haies en bordure de voie relève d'un geste de prévention essentiel pour concilier respect de l'environnement, sécurité des déplacements et qualité du cadre de vie.





ÇA SE PASSE À SAINT-JEAN

FestIn de rue les 12 & 13 septembre

Le visuel de l'édition 2026 dévoilé !



L'édition 2026 de FestIn de rue commence à se dessiner... et son nouveau visuel vient tout juste d'être dévoilé. Une affiche qui donne le ton et annonce la couleur : un hommage aux arts de rue, aux artistes qui les font vivre et au public qui les accompagne.

Fidèle à l'ADN de FestIn de rue, ce visuel mêle univers artistique et énergie collective. Il traduit l'envie de mettre en lumière la création sous toutes ses formes et d'offrir une immersion totale, où le spectacle se vit autant dans la rue que dans le regard des spectateurs.

Pour sa 16^{ème} édition, les 12 et 13 septembre prochains, FestIn de rue investira une fois encore la commune pour proposer une expérience singulière dans une ambiance conviviale.

Devenez bénévole

Envie de vivre le festival de l'intérieur ?

La Ville de Saint-Jean-de-Védas lance son appel à bénévoles pour la 16^{ème} édition de FestIn de rue.

Participer en tant que bénévole, c'est découvrir les coulisses d'un événement culturel majeur, partager des moments conviviaux et prendre part à une véritable aventure humaine.

Inscriptions du 4 au 29 mai.
Infos sur : festinderue.com

Quand Saint-Jean se déguise



Préparez les costumes et le maquillage : le carnaval fait son grand retour à Saint-Jean-de-Védas le dimanche 12 avril.

Dès 15h, le parking René Cassin deviendra le point de départ d'un après-midi coloré, rythmé par la musique et les sourires. Une joyeuse parenthèse, où les générations se mêlent et où la rue devient une scène à ciel ouvert.

On a déjà hâte de vous y retrouver et de découvrir vos costumes.



Repas des aînés 2025

Rires, discussions animées et ambiance chaleureuse : le repas des aînés 2025 a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses. Pendant deux journées, les aînés védasiens se sont retrouvés au gymnase Jean-Baptiste Mirallès pour partager un moment convivial devenu, au fil des ans, un rendez-vous attendu. Un grand merci à l'ensemble des personnes présentes.



Quand aménagement rime avec environnement

Le plateau de Bellevue, à Saint-Jean-de-Védas, fait l'objet de mesures compensatoires environnementales mises en œuvre dans le cadre de projets portés par la Métropole de Montpellier, dont la ligne 5 de tramway et la ZAC Lauze Est.

Ces actions ont été confiées au Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie, chargé d'élaborer et de déployer des plans de gestion adaptés.

Objectif : restaurer les milieux naturels, favoriser la biodiversité et accompagner une utilisation durable de ces espaces.

Découvrez toutes les actions



DéclIC immobilier devient Immobilière du Terral

Après plus de 26 ans de présence à Saint-Jean-de-Védas, l'agence DéclIC Immobilier a ouvert un nouveau chapitre de son histoire en devenant Immobilière du Terral. Dirigée depuis un an par la Védasienne Carole Rivière, l'agence affirme à travers ce changement de nom son attachement au territoire. « Le terral symbolise ce lien naturel entre Saint-Jean-de-Védas et le littoral, sur lesquels nous accompagnons nos clients avec la même exigence et la même proximité », précise la directrice de l'agence.

Avec cette nouvelle identité, l'Immobilière du Terral confirme sa volonté de rester un acteur immobilier de référence sur la commune.

Portes ouvertes chez IGarden

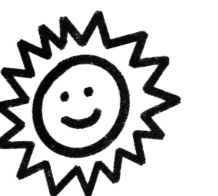
À l'occasion de la rénovation de son showroom, IGarden ouvre exceptionnellement ses portes aux Védasiens le samedi 11 avril, de 10h à 18h, au 3 rue Clément Ader. Cette journée sera dédiée à l'aménagement extérieur, avec des ateliers et conseils de professionnels autour du jardin, des terrasses et balcons. Des animations pour les enfants et la présence d'artisans locaux viendront ponctuer la journée.

Un grand tirage au sort est également prévu, permettant de gagner des pots d'Anduze, un transat signé par l'artiste Pamelito, une tondeuse spéciale gazon synthétique, ainsi que de nombreux autres lots, sans obligation d'achat.

Fête de la petite enfance

Le mardi 26 mai, le Relais Petite Enfance, le Lieu d'Accueil et la Maison de la Nature donnent rendez-vous aux familles pour la fête de la petite enfance, de 16h à 19h, au parc du Terral.

Un temps convivial dédié aux tout-petits et à leurs parents, pour se retrouver et partager un moment en plein air.





DÉCOUVERTES

À Saint-Jean-de-Védas, la musique par-delà les frontières

Une délégation de jeunes musiciens polonais a posé ses valises à Saint-Jean-de-Védas, fin janvier, dans le cadre d'un échange européen avec l'école de musique de la Ville et celle de Varsovie. Une aventure humaine où les différences culturelles deviennent de jolis accords. Récit d'une belle partition où la musique permet à des élèves qui ne parlent pas la même langue de parfaitement se comprendre.

Un mardi de janvier, à la Cité des arts de Montpellier. Entre-ouverte, la porte de l'auditorium nous murmure timidement quelques notes de musique. Assez pour nous attirer. Derrière la porte, une grande salle tamisée. Elle est occupée par un groupe de jeunes musiciens qui répètent. Mais pas n'importe lesquels.

Depuis jeudi dernier, dix élèves de l'école de musique de Varsovie sont accueillis à Saint-Jean-de-Védas dans le cadre d'un échange européen avec l'école de musique de la Ville. Un projet pédagogique et humain, pensé comme une expérience d'ouverture, de rencontre et de partage.

Ce rapprochement n'est pas une première. L'an dernier déjà, une première délégation avait permis de poser les bases de ce lien musical entre la France et la Pologne. Cette nouvelle promotion s'inscrit donc dans une continuité, avec la même ambition : faire dialoguer les cultures par la musique.



Une semaine riche, entre musique et découvertes

Dès leur arrivée le jeudi 29 janvier, les élèves polonais ont été plongés dans un programme intense. Répétitions, concerts, visites... Chaque journée a été l'occasion de découvrir un territoire, une culture, un autre rythme de vie.

Saint-Jean-de-Védas, Saint-Guilhem-le-Désert, Montpellier, la Camargue, Aigues-Mortes... Pour certains, c'était la première fois qu'ils voyaient la Méditerranée, qu'ils apercevaient des flamants roses.

« Ils auraient pu rester des heures à regarder les kite-surfeurs », sourit Benoît Sabatier, directeur du pôle Culture de Saint-Jean-de-Védas.

La musique comme langage commun

Au-delà des concerts, ce sont les liens humains qui marquent les esprits. Les élèves polonais ont été hébergés dans des familles d'accueil védasiennes, dont les enfants sont inscrits à l'école de musique. « Ce qui nous a le plus marqué ? La nourriture, l'architecture, et surtout la gentillesse des familles qui nous ont accueillis », raconte Witold Lewicki, l'un des élèves polonais.

Pour Dorota Popławska, directrice de l'école de musique de Varsovie, la force de cet échange réside dans cette rencontre : « La musique est un langage commun. Elle rapproche. L'interprétation est propre à chacun, mais l'essentiel se partage. Mes élèves ont vu ici des choses qu'ils ne verront jamais en Pologne. C'est ce qui fait toute la beauté de ce projet. »

Même constat du côté de Corinne Zoumboulis, directrice de l'école de musique de Saint-Jean-de-Védas, qui a vu l'impact de ces échanges sur ses élèves : « Lors du premier échange, certains sont revenus transformés de Varsovie. Des élèves intimidés pour jouer devant un public se sont révélés. Et ont pris du plaisir à exprimer des émotions à travers la musique. »

Des souvenirs gravés dans le cœur

Ce projet dépasse largement le cadre musical. Il crée des souvenirs, tisse des liens, ouvre des horizons. « Nous recevons des jeunes qui n'ont pas tous eu l'occasion de voyager. Cette expérience est une ouverture, une façon de se construire autrement », souligne Benoît Sabatier.

Les liens tissés entre Saint-Jean-de-Védas et Varsovie ne sont pas près de s'arrêter. Et Corinne Zoumboulis de préciser : « Notre école a pour volonté de s'ouvrir aussi à nos autres voisins européens. »

À la Cité des arts, c'est la dernière répétition. Une ultime partition jouée à la perfection. À l'image de ce projet sans fausse note, avec la musique comme meilleur instrument pour rassembler, bien au-delà des frontières.



Quand Ici tout commence s'installe à Saint-Jean-de-Védas



Chaque soir, des millions de téléspectateurs suivent les intrigues d'Ici tout commence, la série quotidienne de TF1. Ce que beaucoup ignorent, en revanche, c'est qu'une partie de cet univers télévisuel s'écrit désormais... à Saint-Jean-de-Védas.

Depuis le mois de septembre, la commune accueille une partie des décors de la série, installés pour une durée de trois ans. Une implantation discrète, volontairement tenue à l'écart du grand public, mais qui place Saint-Jean-de-Védas au cœur d'une production audiovisuelle d'envergure nationale.



Des coulisses tenues secrètes

Impossible toutefois de vous dévoiler l'emplacement exact du site. Une confidentialité assumée, nécessaire pour préserver les conditions de travail des équipes et éviter que les fans de la série ne s'invitent sur le tournage.

Cette discrétion fait partie intégrante de la réalité des productions audiovisuelles : derrière les images diffusées à l'écran se cache une organisation millimétrée, où chaque détail compte, du respect des plannings à la sécurité des lieux.



Moteur, action !

Caméras, décors, équipes techniques... En novembre dernier, une visite du site de tournage a permis de découvrir l'envers du décor. Une immersion dans les coulisses de la série, que nous avons souhaité vous partager à travers ces quelques images.



Légendes photos :

- Caméras, éclairages et régie : les équipes en action pour capturer chaque scène.
- Le réalisateur Thierry Peythieu (debout) et les comédiens Olivier Sitruk (Étienne Castelmont), Thomas Vilan (Léonard) et Simon Dartois (Ferdinand Castelmont).
- Une ancienne maison secondaire transformée en décor pour représenter l'hôtel de la famille Jourdain dans la série.
- Vue depuis le moniteur de contrôle : une scène en cours de tournage.
- Scène de dialogue entre les personnages Étienne Caslemont et Ferdinand Castelmont.
- Un décor soigneusement aménagé pour les besoins de la série.



Claude Corbier expose à la galerie Francis Porras

Jusqu'au 17 avril, la Galerie Francis Porras du Chai du Terral invite le public à découvrir l'univers singulier de Claude Corbier.

Le petit + : une œuvre à gagner par tirage au sort. Pour participer, rendez-vous à la galerie pour inscrire votre nom, vos coordonnées et tenter votre chance.



Les élèves exposent au Chai du Terral

La galerie Francis Porras accueille, du 11 au 30 mai, l'exposition de fin d'année des élèves de l'école d'arts plastiques. Une belle occasion de découvrir la créativité et le travail mené tout au long de l'année. Le vernissage est prévu le mercredi 13 mai.



La nature comme terrain d'exploration

Au cœur du Domaine du Terral, la Maison de la Nature et de l'Environnement propose tout au long de l'année des animations pour éveiller la curiosité, questionner nos pratiques et mieux comprendre les enjeux environnementaux. Découvrez les dates des ateliers et animations des prochains mois :

Club Nature - Parc du Terral Les mercredis de 10h15 à 12h

- **4 mars** - Réveil du vivant à l'aube du printemps
- **18 mars** - Mission Petit Jardinier
- **25 mars** - Sherlock au jardin : qui a laissé ses traces ?
- **8 avril** - Les petits fermiers en herbe
- **20 mai** - Mission Lézard : créons leur refuge secret

Mission Papillons : Jardin enchanté (6 mai et 3 juin)

- **6 mai** - Plantation de fleurs pour attirer les papillons
- **3 juin** - Chasse aux papillons et observation en plein jardin

Maison de la Nature Le samedi de 14h à 17h

- **14 mars** - Mission printemps: découverte des bourgeons et insectes - Parc du Terral
- **28 mars** - Offrande du printemps - Inscription à la Médiathèque
- **11 avril** - Mammifères de l'Hérault : Animation en salle avec présentation d'os (crânes), dents, poils, empreintes et épreintes, fruits et branches rongées. - Parc du Terral
- **18 avril** - Lézards et serpents: même pas peur ! Comment vivent-ils ? Sont-ils tous inoffensifs pour nous ? - Inscription à la Médiathèque
- **30 avril** - Conférence 18h30-20h30 : Sensibilisation et éducation pour dépasser les peurs liées à la faune. - Salle des Granges

ÇA BOUGE À SAINT-JEAN!

La ligne 5 du tramway est en service

Inaugurée le 20 décembre 2025, la ligne 5 du tramway est désormais en service. Elle relie Clapiers, au nord de la métropole, à Grès de Montpellier - Saint-Jean-de-Védas, à l'ouest.

Après plus de six ans de travaux, cette nouvelle ligne facilite les déplacements entre les communes de la métropole. Les rames, au design imaginé par Barthélémy Togu, s'inspirent des thèmes de la botanique et des sciences, en écho aux espaces verts et pôles de recherche desservis.



- **30 mai** - Biodiversité voyageuse : Découverte d'animaux et de plantes venus d'ailleurs, parfois de très loin, présents dans le parc de la MNE : qui sont-ils et comment sont-ils arrivés ? - Parc du Terral
- **6 juin** - Manger comme on sème : Ce que nos assiettes racontent du territoire. - Parc du Terral
- **9 juin** - Conférence 18h30-20h30 : Les punaises, l'incroyable diversité d'un groupe méconnu. - Parc du Terral (Lieu à confirmer).



Juin au Terral !

En juin, le Chai du Terral devient le théâtre d'un rendez-vous très attendu. Pendant plusieurs jours, les associations culturelles védasienne investissent les espaces du domaine pour présenter leurs créations.

Danse, musique, théâtre, arts visuels... *Juin au Terral* offre au public l'occasion de découvrir la richesse et la diversité des pratiques artistiques locales. Un temps fort qui met en lumière la création locale et l'énergie collective de Saint-Jean-de-Védas.

Au programme :

- **30 mai**
Concert de l'association Gospel Giving Singers
- **Du 1^{er} au 10 juin**
Exposition de l'association Art Chai
Vernissage le 2 juin
- **6 juin**
Gala de danse de l'association C² Hip-Hop
- **7 juin**
Fête du Cirque avec Kerozen et Gazoline
- **Du 11 au 20 juin**
Exposition de l'association Térébinthe
Vernissage le 12 juin
- **16 juin**
Spectacle de théâtre de l'association Joke Ere
- **20 juin**
Gala de danse de l'association Alma Dance
- **Du 22 juin au 1er juillet**
Exposition de l'association Mille Couleurs
Vernissage le 23 juin
- **27 juin**
Gala de danse de l'association ASCL
- **28 juin**
Fête de l'école municipale de musique
- **30 juin**
Spectacle de théâtre de l'association Les paniers de l'espoir

Le programme détaillé sera disponible prochainement sur le site de la Ville : saintjeandevadas.fr ou sur l'application mobile. - Entrée libre



La médiathèque, terrain de jeu de l'imaginaire

En mars, la médiathèque Jules Verne vous invite à faire un pas de côté... direction l'imaginaire ! Entre jeux et rendez-vous créatifs, le mois s'annonce riche en belles découvertes.

• **Atelier découverte de l'univers d'Harry Potter**
Plongez dans le monde de Harry Potter, en fabriquant un Vif d'Or et les blasons des 4 maisons de Poudlard.

Mercredi 4 mars - 15h30.
Dès 8 ans. Sur inscription.

• **Atelier gravure sur gomme**

Venez découvrir le plaisir de graver la gomme à l'aide de gouges, pour créer le motif de votre choix. Une immersion au préalable dans l'exposition imaginaire pourra vous inspirer.

Vendredi 6 mars - 15h30.
Dès 9 ans. Sur inscription.

• **Spectacle La Légende de l'île Caméléon**

Un spectacle librement inspiré de l'album jeunesse *Le magicien des couleurs* d'Arnold Lobel, écrit et interprété par Joël Foulet.

Mercredi 11 mars - 16h.
Dès 5 ans. Sur inscription.

• **Livre expression Contes, mythes et légendes**

Un voyage au cœur des littératures, des mythes, du merveilleux et en prélude une visite découverte de l'exposition Imaginaire.

Vendredi 13 mars - 18h30.
Tout public. Entrée libre.

• **Voyage en histoires**

Et si ton imagination partait en voyage le temps d'une histoire ?

Mercredi 18 mars - 15h30
Dès 4 ans. Sur inscription.

• **Journée figurines avec Bataille pour ID6**

L'association Bataille pour ID6 propose un atelier offrant une approche du hobby de la figurine, mêlant création et jeu.

Samedi 21 mars de 10h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
Tout public. Sur inscription.

• **Atelier fanzine post-apocalyptique - par l'association Luxuriis**

À vous d'inventer dans la fabrication de votre fanzine ou petit journal au travers de photos, dessins, collages.

Mercredi 25 mars de 14h à 18h.
Dès 11 ans. Sur inscription



> Scannez le QR code pour plus d'informations !



À noter :
Retrouvez le détail de tous les ateliers sur l'agenda du site de la Ville.



DÉCRYPTAGE

Jeunes Védasiens : c'est le moment de vous faire recenser !

À 16 ans, on pense souvent au permis de conduire, aux études, aux vacances à venir. Plus rarement à une démarche administrative. Et pourtant, le recensement marque une étape importante dans le parcours de chaque jeune Védasien !

Alors, à quoi sert concrètement le recensement ? Quand faut-il le faire ? Et pourquoi est-il indispensable pour la suite ? Décryptage.

Un passage obligé à partir de 16 ans

Tous les jeunes Français doivent se faire recenser le jour de leur 16^{ème} anniversaire et les trois mois suivants. Cette obligation concerne aussi bien les jeunes nés Français que ceux ayant acquis la nationalité française entre 16 et 25 ans.

Dans ce dernier cas, la démarche doit être effectuée dans le mois suivant l'obtention de la nationalité. Et si le délai n'est pas respecté ? Pas de panique : il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Une attestation indispensable pour la suite

À l'issue de cette démarche, une attestation de recensement est délivrée. Ce document, souvent méconnu, est pourtant essentiel.

Il est notamment indispensable pour s'inscrire à certains examens ou concours, comme le baccalauréat, un BEP ou encore des concours administratifs, parfois même avant l'âge de 18 ans.



Une démarche rapide, surtout en ligne

Bonne nouvelle : le recensement citoyen est aujourd'hui une formalité simple et rapide. La procédure en ligne, accessible depuis service-public.fr, permet d'effectuer la démarche en quelques minutes.

Quelques documents sont nécessaires pour finaliser l'inscription :

- un livret de famille
- une carte d'identité ou un passeport en cours de validité
- un justificatif de domicile, à votre nom ou celui de vos parents si vous êtes mineur

Pour celles et ceux qui préfèrent un contact direct, la mairie reste bien sûr un interlocuteur privilégié pour accompagner la démarche.

Le recensement par internet, c'est simple !
Recensez-vous en ligne, et gagnez du temps.
le-recensement-et-moi.fr

La Journée Défense et Citoyenneté

Le recensement citoyen permet également d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Une journée obligatoire, parfois redoutée... mais qui marque surtout une étape symbolique dans le parcours des jeunes.

Si pour certains la JDC est avant tout une formalité à valider, elle reste indispensable : la participation à cette journée conditionne ensuite l'accès à certaines démarches, notamment administratives.

Une inscription automatique sur les listes électorales

Autre conséquence directe du recensement : l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans, à condition que les informations transmises soient exactes et à jour.

Un détail qui n'en est pas un : cette inscription automatique facilite l'accès au droit de vote et marque une étape importante dans l'entrée dans la vie citoyenne.



Un premier pas dans la citoyenneté

Derrière son aspect administratif peu glamour, le recensement citoyen représente un premier acte civique. Une démarche simple, mais structurante, qui ouvre la porte à de nombreux droits et obligations.

Alors oui, à 16 ans, le recensement citoyen n'est peut-être pas en tête des préoccupations. Mais pour éviter tout pic de stress ultérieur, mieux vaut donc anticiper et effectuer cette formalité dès maintenant... pour penser au permis de conduire l'esprit un peu plus léger.



Retrouvez toutes les informations pratiques et les démarches en ligne en scannant ci-dessous :

Recensement citoyen

service-public.gouv.fr



Municipales 2026 : les élections approchent... et les questions aussi

« Si je ne suis pas disponible le jour du scrutin, comment faire pour voter quand même ? »

À quelques jours des élections municipales, le doute s'installe. Études loin de sa commune, déplacement, contrainte personnelle : pour de nombreux électeurs, être absent le jour J est fréquent. Heureusement, ils peuvent compter sur la procuration.

Côté calendrier, aucune date butoir stricte n'est fixée : **une procuration peut être faite jusqu'à la veille du scrutin.** Attention toutefois : pour être valable, elle doit être enregistrée à temps par la mairie. Mieux vaut donc anticiper, surtout à l'approche des élections.

Le vote par procuration

Le principe est simple : l'électeur confie son vote à une personne de confiance, inscrite sur les listes électorales françaises, qui votera à sa place le jour du scrutin. La démarche, entièrement gratuite, peut se faire en ligne ou auprès d'un commissariat, d'une gendarmerie ou d'un tribunal judiciaire.

Je donne procuration



≡ EN MOUVEMENT

Au programme du théâtre du Chai du Terral

Danse, cirque, humour, spectacles en famille... Le printemps s'annonce résolument en mouvement au théâtre du Chai du Terral. Tour d'horizon des prochains rendez-vous à ne pas manquer.

Vendredi 13 mars - 20h

Game Theory par la compagnie Joshua Monten

Thématique : danse ludique
Dès 10 ans - Durée 1h

À noter ! Pour mémoire, la compagnie avait déjà marqué les esprits lors du Festin de Rue avec *Linearity*.



Jeudi 16 avril - 20h

Mahamat par la compagnie La Main de l'Homme

Thématique : danse et cirque
Dès 10 ans - Durée 50 min

À noter ! La compagnie La Main de l'Homme mène des activités de création tant localement qu'à l'international, participant à de grands festivals mondiaux.



Samedi 21 mars - 17h

S'assurer de ses propres murmures par le collectif Petit Travers

Thématique : jonglerie musicale
Dès 6 ans - Durée 52 min

À noter ! Un atelier gratuit en duo enfant/parent est proposé en début d'après-midi, sur présentation du billet de réservation



Mercredi 6 mai - 19h - Médiathèque Jules Verne

Folle Alliée par la compagnie ThéZart

Thématique : spectacle musicale
Dès 12 ans - Durée 1h



Mercredi 20 mai - 19h - Médiathèque Jules Verne

Henriette ou la fabrique des folles par la compagnie Les Atlantes

Thématique : lecture musicale
Dès 14 ans - Durée 1h20



Jeudi 4 juin - Dès 18h

Soirée Cyclus - Gratuit sur inscription

Thématique : transmission artistique tout public
À noter ! Vous êtes conviés à célébrer un nouveau cycle et découvrir la saison culturelle 2026-2027. Au programme de cette soirée festive : interventions artistiques, restitutions théâtrales, musiques et surprises...



Les 9, 10 et 11 avril - 20h

Festival Védas en Rire

Thématique : humour

Dès 14 ans ou 16 ans selon le spectacle

Depuis 2023, le festival Védas en Rire explore toutes les formes de l'humour : stand-up, performances théâtrales, one-man show...

Absurde, documenté, léger, ironique, satirique ou caustique : ici, l'humour devient un terrain de rencontre et de dialogue, pour célébrer la diversité artistique et, surtout, alléger les cœurs.

À noter ! le festival s'ouvrira avec *À la recherche des canards perdus - cartographie I*, le récit aussi sérieux que totalement fou d'une expérience scientifique menée par la NASA en 2008. À ne pas manquer !

4^{ème} ÉDITION DU FESTIVAL D'HUMOUR

VÉDAS EN RIRE

9, 10 ET 11 AVRIL
20H

09h01 **FREDÉRIC FERBER**
"LA MÉCANIQUE DES CHANGEMENTS PERMANENTS"

10h01 **JASON BRONKERS**
"TUNING GREGOIRE"

10h30 **MARILYN SIMON**
"TAPPAI QUEEN"

RÉSERVATION

THÉÂTRE DU CHAI DU TERRAL
39150 SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

www.saintjeandevédas.fr

LES GRANDS VOYAGEURS

Concert de l'école municipale de musique

CHAI DU TERRAL

Samedi 28 mars - 20H30

Entrée libre



Les musiques autour du monde seront mises à l'honneur par les grands élèves et professeurs !



saintjeandevédas.fr

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

La rubrique « La Parole aux associations » est dédiée à la vie des associations locales. Elle est le reflet de la diversité et de l'engagement des associations védasiennes et plus particulièrement de leurs bénévoles et membres.

Téléthon 2025 : une mobilisation exceptionnelle

Cette année encore, la mobilisation des associations védasiennes a été exceptionnelle en faveur du Téléthon, avec un total de 7 100 euros récoltés grâce à leur implication et votre générosité.



Karaté : de beaux résultats à la Coupe de l'Hérault

Les 6 et 7 décembre derniers, les jeunes karatékas védasiens ont participé à la Coupe de l'Hérault, organisée à Frontignan. Pour une première expérience en compétition, ils ont su faire preuve d'engagement et d'efficacité, malgré le stress de l'événement.

Résultats à retenir :

- Ilyas Harati : 3^{ème} ex æquo en combat (catégorie minimes)
- Analéi Chaillou-Shneider : 5^{ème} en kata (catégorie minimes)
- Assiya Boukhari-Benmmara : 3^{ème} ex æquo en kata (catégorie pupilles)

Une compétition intense, disputée dans un bel esprit sportif. Félicitations aux jeunes compétiteurs, ainsi qu'aux parents, entraîneurs et supporters.



Le Sambo Club Védasien brille au niveau régional

Le Sambo Club Védasien était engagé, début février, au championnat régional Occitanie, avec 25 participants inscrits, dont 22 en compétition. Pour certains, il s'agissait d'une première expérience en sambo sportif. Le club repart avec un très beau bilan de 4 médailles d'or, 6 médailles d'argent et 6 médailles de bronze.

Bravo à l'ensemble des compétiteurs pour leur implication, ainsi qu'aux entraîneurs pour leur accompagnement tout au long de cette compétition.



Bourse aux jeux de société : « Vide ta Kallax »

L'association L'Ouvre Boîtes organise sa bourse aux jeux de société intitulée Vide ta Kallax, le dimanche 29 mars, de 10h à 17h.

Jeux neufs ou d'occasion seront proposés à la vente. Les tables sont réservées aux adhérents, tandis que la ludothèque reste ouverte à tous.

Rendez-vous à la ludothèque de la salle des Granges.

Bourse aux jeux de société
Vide ta Kallax

L'OUVRE-BOÎTES
LUDOTHEQUE - ASSOCIATION LUDIQUE

Dimanche 29 mars

10h-17h

entrée libre

LA LUDOTHEQUE EST OUVERTE À TOUS !
LES ADHÉRENTS PEUVENT TROUQUER/VENDRE/DONNER LEUR JEU DURANT CETTE JOURNÉE, AUTOUR D'UN REPAS À PARTAGER.

Krav-maga : trois nouvelles ceintures noires

Le club de Krav-maga SPK de Saint-Jean-de-Védas compte désormais trois nouvelles ceintures noires : Tiffany Lecole, Julie Duriez et Mélanie Ferruit.

Félicitations à elles pour cette étape importante, fruit d'un engagement et d'un travail régulier.

Inscrivez-vous pour le prochain Trail de Védas Endurance !

Le dimanche 26 avril 2026, Védas Endurance organise la course « Saint-Jean-de-Védas Trail » une course à pied 100% nature au cœur de la garrigue védasienne. Venez courir entre 8 et 32 km. Départ et arrivée allée du Val des Garrigues.

Les droits d'inscription sont fixés à :

- 32 € jusqu'au 24 avril 2026 inclus et 35 € sur place le samedi et le jour de la course pour le 32 km
- 20 € jusqu'au 24 avril 2026 inclus et 22 € sur place le samedi et le jour de la course pour le 16 km
- 11 € jusqu'au 24 avril 2026 inclus et 13 € sur place le samedi et le jour de la course pour le 8 km,

Aucune inscription ne sera prise par téléphone, cependant elles seront possibles le samedi après-midi de 14h00 à 17h00 et le jour de la course, à partir de 7h00, au Groupe scolaire René Cassin, allée du Val des Garrigues, Saint-Jean-de-Védas.

Infos et inscriptions



Chasse aux œufs

À l'occasion de Pâques, le Comité des fêtes organise une chasse aux œufs dans le parc du Terral le samedi 5 avril. Rendez-vous de 9h30 à 12h30 pour un moment convivial dédié aux enfants de 3 à 10 ans.

Un service de restauration sera proposé sur place. Entrée libre.



Vide greniers ASCL

L'ASCL organise un vide-greniers le samedi 28 mars 2026, de 14h à 18h, à la Maison des Associations Edith Cabanne. Les exposants pourront réserver un emplacement au tarif de 8 €. Cet événement est ouvert à toutes et tous et constitue une belle occasion de chiner tout en partageant un moment convivial. Petite buvette et restauration sur place.

Infos et inscriptions : 04 67 47 52 81 ou ascl-stjvedas@orange.fr

La Védasienne

Le Pignon Libre Védasien est fier de vous annoncer sa prochaine course, la Védasienne, qui aura lieu le dimanche 12 avril 2026 au départ du Domaine du Terral. Départ à partir de 7h.

Plus d'infos : 06 30 12 44 68 / pignonlibrevedasien@club.ffvelo.fr

Exposition Art Expressions ASCL

L'association ASCL vous invite à découvrir « Art Expressions » le samedi 30 mai à la Maison des Associations Edith Cabanne, une exposition mettant à l'honneur les œuvres réalisées tout au long de l'année lors de ses ateliers poterie, patchwork, photographie et couture.

Cet événement est l'occasion de valoriser le talent et la créativité des participants, tout en partageant un moment culturel et convivial ouvert à tous.

Pour découvrir le reste des événements proposés par l'ASCL rendez-vous sur ascl34430.fr

Braderie solidaire à la Salle des Granges

L'association Lekoli organise une braderie solidaire les samedi 23 et dimanche 24 mai à la Salle des Granges. Un événement ouvert à tous, placé sous le signe de la solidarité et de la convivialité.

Durant ces deux journées, de nombreux stands proposeront un large choix d'articles à petits prix : vêtements, chaussures, sacs, créations couture, linge de maison, vaisselle, jouets et bijoux. Une belle occasion de faire de bonnes affaires tout en soutenant une action solidaire.

Samedi 23 mai : de 9h à 18h30 / Dimanche 24 mai : de 9h à 18h

Plus d'infos à lekolimalill@hotmail.fr

Mailles de Rue : une œuvre collective au crochet

Dans le cadre du Festival Festin de Rue, les 12 et 13 septembre 2026, le projet Mailles de Rue porté par l'association byNane invite les habitants à participer à une installation textile collective dans l'espace public.

L'objectif : créer des carrés crochetés suspendus pour apporter couleur, douceur et lien social à la ville. Les carrés doivent mesurer 40 x 40 cm, être réalisés au crochet n°3, avec du fil de coton, dans des couleurs vives et motifs aérés.

Des ateliers crochet ouverts à toutes et tous sont proposés chaque mercredi de 10h à 12h, à la Maison des Associations, pour accompagner tous les participants, débutants comme confirmés.

Infos : Association byNane / 04 67 75 05 46 maillesderue@gmail.com / www.bynane.fr



Une aventure créative collective pour 2026



TRIBUNES

Groupe majoritaire

Groupe Écrivons ensemble l'avenir : Mireille Passerat de La Chapelle et Christophe Lefevre.

La disparition de notre maire, François Rio, a profondément marqué notre commune et l'ensemble de celles et ceux qui ont œuvré à ses côtés. Face à cette épreuve humaine et collective, la priorité a été d'assurer la continuité de l'action municipale, dans le respect des institutions et de l'intérêt général.

Avec sérieux, dialogue et esprit de rassemblement, les équipes municipales, que nous remercions chaleureusement, ont poursuivi le travail engagé afin de garantir la stabilité du service public et de répondre aux besoins de toutes et tous durant cette période de transition.

Opposition

Groupe « Ensemble pour les Védasiens » : Véronique Fabry, Richard Plautin, Léa Bruel, Claire Maurin, Josette Bianco Chaine, Christian Quintin, Jérôme Blanchard et Florian Sigaud.

À quelques semaines de la fin du mandat, le groupe Ensemble pour les Védasiens retrace avec transparence ces six années au service de notre commune. Fidèles à l'engagement pris en 2020, notre boussole est restée la même : l'intérêt des Védasiens, avant les étiquettes et les calculs partisans.

Le 10 septembre 2024, nous avons annoncé notre retrait du groupe majoritaire, face à des dysfonctionnements répétés, un manque criant de concertation et de transparence entre le Maire et les élus. Le départ du directeur général des services, suivi de celui de l'adjoint aux finances, n'a fait qu'aggraver une dérive déjà préoccupante. Pendant plusieurs années, nous avons œuvré à atténuer ces manquements ; notre décision de partir n'obéissait à aucune ambition personnelle, mais au seul souci d'un fonctionnement démocratique respectueux des élus et des habitants. Notre départ n'a rien eu d'isolé : pas moins de 18 élus sur 25, dont 8 adjoints.

Notre action, elle, est restée concrète et visible. Nous avons siégé à chaque conseil municipal – y compris ceux en journée –, assurant une présence régulière au service de la défense des intérêts des Védasiens. Nous avons toujours travaillé chaque dossier avec la même intensité, que ce soit au sein du groupe majoritaire puis dans l'opposition, et défendu les Védasiens avec détermination.

Nos prises de position n'ont pas toujours plu, mais elles ont eu le mérite d'ouvrir le débat, de questionner certaines décisions et de rappeler que chaque élu rend des comptes avant tout aux habitants. Nous continuons à travailler avec la même exigence : l'intérêt des Védasiens.

Nous souhaitons adresser nos sincères remerciements à l'ensemble des agents de la collectivité, aux bénévoles et dirigeants associatifs, aux entreprises et commerçants qui font vivre Saint-Jean-de-Védas, ainsi qu'aux professionnels de la santé et de l'aide à la personne, qui œuvrent au quotidien.

Groupe « Aimer Saint-Jean » : Marie-Laure Oms, Emmanuelle Mysona et Paul Liberator de Boisgelin

Ce mandat s'achève tristement à tout point de vue: des impôts élevés, des dépenses de fonctionnement qui s'envolent, et des investissements essentiels laissés de côté. Écoles, gymnase, mobilité, décret tertiaire, entretien des trottoirs... Autant de dossiers négligés, alors que dépenser sans investir, c'est condamner la ville à se dégrader. Les chantiers urgents, reportés aujourd'hui, coûteront demain bien plus cher aux contribuables.

Le pôle jeunesse en est l'illustration parfaite : des dépassements de budget en cascade, un coût final gonflé de 3,7 à 4,9 M€ et du mobilier acheté en urgence à prix d'or pour une ouverture précipitée. Résultat ? Aujourd'hui, 1er février, le chantier est à l'arrêt... parce que le bâtiment prend l'eau.

La culture n'est pas épargnée donc la fréquentation du théâtre a chuté de 1 000 spectateurs en 2025. Et comment oublier la gestion désastreuse du football local ?

Groupe « Hier, Aujourd'hui, Demain pour Saint-Jean » : Jacques Bruguière, Aude Adda, Christophe Van Leynseele, Roselyne Ferrai, Anne Rimbart, Marie-Laure Mougin.

Nous tenions à nous exprimer, afin de vous informer de notre souhait de quitter le groupe de la majorité mené à présent par Mme Mireille Passerat de La Chapelle élue Maire pas un vote démocratique le 5 janvier 2026 et créer notre propre groupe d'opposition

En effet, nous refusons de siéger un jour de plus au sein d'une instance qui a perdu sa boussole morale et son respect pour l'héritage de notre défunt Maire, François Rio.

Nous sommes en colère.

En colère, de voir la mémoire de notre ancien Maire bafouée par une gouvernance qui ne repose plus sur l'intérêt général, mais uniquement sur l'ambition personnelle.

Vous occupez aujourd'hui Madame La Maire un siège que vous n'avez pas acquis par la clarté d'une continuité de service public, mais par le biais de manœuvres opportunistes.

Il est profondément choquant de vous voir aujourd'hui alliée à ceux-là mêmes qui, hier, vous méprisaient publiquement et vous jugeaient indignes de porter l'écharpe d'adjointe à l'environnement.

Ce spectacle de « politique politicienne », fait d'alliances de circonstances et de reniements, est une insulte aux électeurs de Saint-Jean-de-Védas.

Nous ne pouvons, en conscience, continuer à cautionner un système où la quête du pouvoir justifie l'oubli des convictions les plus élémentaires.

Nous siégerons donc au sein d'un groupe d'opposition, avec la fierté du travail accompli. Dans ce contexte si particulier, nous avons une pensée sincère pour les agents municipaux avec qui nous avons collaboré toutes ces années.

Groupe « Unis pour les Védasiens » : Richard Candela, Patrick Hivin, Ludovic Trépreau et Jean-Luc Walezak.

Texte non parvenu dans les délais.

Groupe « Vision védasienne » : Luc Robin, Henri Fontvieille et Arlette Vessiot.

Pour cette parution, la dernière de la mandature, nous tenons à remercier les Védasiens qui ont soutenu nos engagements tournés vers l'intérêt de notre commune. Notre groupe, toujours présent lors des diverses réunions, commissions ou conseils, a recherché, grâce à son expérience et sa réflexion, une approche constructive détachée d'enjeux personnels.

De ce fait et uniquement à la demande de nos premiers magistrats, nous avons assumé certaines délégations pour permettre le fonctionnement de la collectivité jusqu'au terme des prochaines échéances électorales. Ceci n'a pu se faire sans l'appui des services et de leurs agents que nous saluons pour leurs compétences et leur attachement à notre municipalité.

Nous souhaitons à Saint JEAN de VEDAS, devenue Ville aujourd'hui, une équipe municipale soucieuse de la qualité de vie et du développement harmonieux de chacun.

Vincent Boisseau

Texte non parvenu dans les délais.

Sylvain Cadiou

Texte non parvenu dans les délais.

Géraldine de Robert de Lafreygère

Texte non parvenu dans les délais.

Emmanuelle Nabet

Texte non parvenu dans les délais.

Valérie Pena

Texte non parvenu dans les délais.

Camille Rolland

Texte non parvenu dans les délais.

Gerard Théol

Texte non parvenu dans les délais.

ON SORT!

MARS

MERCREDI 4

- **CLUB NATURE : repérage des zones boisées**
10h15-12h - Maison de la nature - Jardin nourricier du Terral

- **Atelier découverte de l'univers d'Harry Potter**
15h30 - Médiathèque Jules Verne

VENDREDI 6

- **Atelier découverte de l'univers d'Harry Potter**
15h30 - Médiathèque Jules Verne

SAMEDI 7

- **Dans le jardin des tout-petits il y a des sons**
10h30 - Médiathèque Jules Verne

DIMANCHE 8

- **Journée championnat mixte Flag**
9h-15h - Wildcats Football Flag - Complexe E. Vidal

MARDI 10

- **Visite guidée de l'exposition IMAGINAIRE**
14h - Médiathèque Jules Verne
- **Permanence de la mutuelle communale** - en mairie - sur rendez-vous

MERCREDI 11

- **Ateliers crochet carrés granny, Mailles de Rue**
10h-12h - byNane - Maison des Associations
- **Dans le jardin des tout-petits il y a des sons**
10h30 - Médiathèque Jules Verne
- **Spectacle La Légende l'Île Caméléon**
16h - Médiathèque Jules Verne

VENDREDI 13

- **Atelier motricité libre**
14h-16h - Être Nous - Salle des familles
- **Livre expression Contes, mythes et légendes**
14h-16h - Académie Jacques Levinet - Gymnase de la Combe

- **Théâtre du Chai du Terral « Game Theory »**
20h - Compagnie Joshua Monten

SAMEDI 14

- **Atelier éco-responsable « Créer sa lessive » Atelier en herbe**
10h30-11h30 - ASCL - Maison des Associations

- **Dans le jardin des tout-petits il y a des livres**
10h30 - Médiathèque Jules Verne

- **Mission printemps : à la découverte des bourgeons et des insectes**
14h-17h - Maison de la Nature - Parc du Terral

- **Stage de sophrologie**
14h-17h - ASCL - Maison des associations Edith Cabannes

- **Visite guidée de l'exposition IMAGINAIRE**
16h - Médiathèque Jules Verne

MERCREDI 18

- **Permanence Mutuelle communale**
9h-16h30 - Mairie

MERCREDI 17

- **Des graines et des plantes**
10h15-12h - Club Nature - Jardin nourricier du Terral

- **Voyages en histoires**
15h30 - Médiathèque Jules Verne

SAMEDI 21

- **Dans le jardin des tout-petits il y a un univers snoezelen**
10h30 - Médiathèque Jules Verne
- **Journée figurines avec Bataille pour ID6**
10h30-12h - Médiathèque Jules Verne

- **Théâtre du Chai du Terral « S'assurer de ses propres murmures »**
17h - Collectif Petit Travers

SAMEDI 21 & DIMANCHE 22

- **Compétition départementale**
9h-18h - Gym Club Védasien - Gymnase de la Combe

LUNDI 24

- **Cycle bébé signe**
13h30-15h30 - Être Nous - Salle des familles

MARDI 24

- **Concert de chants en occitan**
20h - Aici d'Alai - Salle des Granges
- **Permanence de la mutuelle communale** - en mairie - sur rendez-vous

MERCREDI 25

- **Ateliers crochet carrés granny, Mailles de Rue**
10h-12h - byNane - Maison des Associations

- **Plan du jardin nourricier**
10h15-12h - Club Nature - Jardin nourricier du Terral

- **Ateliers Fanzine Post-apocalyptique**
14h-18h - Médiathèque Jules Verne

SAMEDI 28

- **Dans le jardin des tout-petits il y a des jeux**
10h30 - Médiathèque Jules Verne

- **Offrande du printemps Fabrication : hôtel à insecte**
14h-17h - Maison de la Nature - Médiathèque Jules Verne

- **Vide Greniers**
14h-18h - Maison des Associations

- **Concert des professeurs et grands élèves**
20h - Ecole de musique - Chai du Terral

LUNDI 30

- **Cycle bébé signe**
13h30-15h30 - Être Nous - Salle des familles

AVRIL

MERCREDI 1

- **Ateliers crochet carrés granny, Mailles de Rue**
10h-12h - byNane - Maison des Associations

JEUDI 2

- **Rencontre dédicace avec Jean Malafosse, auteur**
14h-16h - ASCL - Maison des Associations

VENDREDI 3

- **Cycle post partum : « le Break des mamans »**
9h15-11h45 - Être Nous - Salle des familles

MERCREDI 8

- **Ateliers crochet carrés granny, Mailles de Rue**
10h-12h - byNane - Maison des Associations

- **Les petits fermiers en herbe**
10h15-12h - Club Nature - Parc du Terral

JEUDI 9

- **Védas en Rire « À la recherche des canards perdus - cartographie I »**
20h - Frédéric Ferrer - Théâtre Chai du Terral

VENDREDI 10

- **Cycle post partum : « le Break des mamans »**
9h15-11h45 - Être Nous - Salle des familles

- **Védas en Rire « Grands garçons »**
20h - Jason Brokerss - Théâtre Chai du Terral

SAMEDI 11

- **Atelier cosmétique « Stick à lèvres hydratant » Atelier en herbe**
10h30-11h30 - ASCL - Maison des Associations

- **Mammifères de l'Hérault**
14h-17h - Maison de la Nature - Parc du Terral

- **Védas en Rire « Drama queen »**
20h - Mahaut Drama - Théâtre Chai du Terral

DIMANCHE 12

- **Carnaval**
15h - Parking René Cassin

LUNDI 13

- **Cycle bébé signe**
13h30-15h30 - Être Nous - Salle des familles

MERCREDI 15

- **Ateliers crochet carrés granny, Mailles de Rue**
10h-12h - byNane - Maison des Associations

- **Heure du conte « Le printemps est là ! »**
14h45-15h15 - ASCL - Maison des Associations

JEUDI 16

- **Théâtre du Chai du Terral « Mahamat »**
20h - Compagnie La Main de l'Homme - Festival LUN.E.S

VENDREDI 17

- **Cycle post partum : « le Break des mamans »**
9h15-11h45 - Être Nous - Salle des familles
- **Atelier « Parlons émotions des tout petits »**
14h-16h - Être Nous - Salle des familles

SAMEDI 18

- **Découverte et la sensibilisation aux reptiles locaux**
14h-17h - Maison de la Nature - Médiathèque Jules Verne

DU 20 AU 24

- **Stage Théâtre avec Mathias**
ASCL - Maison des Associations

DIMANCHE 26

- **Saint-Jean-de-Védas Trail**
8h-15h - Védas Endurance - Parking René Cassin

JEUDI 30

- **Conférence : autour des animaux « mal-aimés »**
18h30-20h30 - Maison de la Nature - Salle des Granges

MAI

DU 1^{ER} AU 3

- **Bazar des Tibouchines**
9h-19h - Les Tibouchines - Salle des Granges

VENDREDI 8

- **Cérémonie Commémorative**
11h - Monument aux Morts

MERCREDI 6

- **Ateliers crochet carrés granny, Mailles de Rue**
10h-12h - byNane - Maison des Associations

- **Plantation des fleurs locales**
10h15-12h - Club Nature - Parc du Terral

- **Représentation Théâtre ados et adultes**
ASCL - Salle des Granges

- **Spectacle musicale : Folle Alliée - passeurs d'histoire**
Chai du Terral
19h - Médiathèque Jules Verne

DU 11 AU 30

- **Exposition de l'école d'arts plastiques**
- Vernissage le 13 mai à 18h30

MARDI 12

- **Sortons des coulisses**
19h - Orchestre de l'Opéra de Montpellier - Chai du Terral

MERCREDI 13

- **Ateliers crochet carrés granny, Mailles de Rue**
10h-12h - byNane - Maison des Associations

MERCREDI 20

- **Mission Léopard : créons leur refuge secret !**
10h15-12h - Club Nature - Parc du Terral

- **Lecture musicale : Henriette ou la fabrique des folles - passeurs d'histoire**
Chai du Terral
19h - Médiathèque Jules Verne



RETROUVEZ TOUT L'AGENDA SUR : SAINTJEANDEVEDAS.FR/AGENDA

Programme communiqué sous réserve de modifications ultérieures. / Programme mis à jour quotidiennement sur saintjeandevedas.fr/agenda et l'application mobile



A vibrant, colorful illustration for a carnival poster. The background is a solid green. In the center, the word "CARNAVAL" is written in large, bold, white capital letters. Below it, the date "DIMANCHE 12 AVRIL" is written in orange, and the time and location "Dès 15h - Parking René Cassin" are in white. The illustration is framed by two identical sets of carnival-themed elements: a large yellow and purple masquerade mask with blue dots, two colorful drums (one blue and pink, one blue and yellow), and several colorful Easter eggs (blue, yellow, pink, and white) decorated with patterns. There are also blue and pink flowers, blue leaves, and white dots scattered throughout the design.

CARNAVAL

DIMANCHE 12 AVRIL

**Dès 15h - Parking
René Cassin**